

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Lausanne | 21 avril 2011 | **50 ans de sel fluoré dans le canton de Vaud : 50 ans d'engagement pour la santé bucco-dentaire de la population vaudoise !**

Aujourd'hui, la Société vaudoise des médecins-dentistes (SVMD) fête les 50 ans de l'introduction du fluor dans l'alimentation des Vaudois, levier qui aura permis de lutter contre la prévalence des caries et diminuer ainsi les coûts de la santé publique en matière de frais dentaires. Le sel fluoré fait partie de l'engagement de la SVMD pour la santé bucco-dentaire de la population vaudoise.

C'est en 1960 que la SVMD est mandatée par le Service de la santé publique pour trouver une solution pour « fluorer » la population vaudoise souffrant du fléau de l'époque : la carie. Un an plus tard, une commission dédiée au fluor voit le jour. Elle va trouver le levier qui révolutionnera la santé bucco-dentaire des habitants du canton de Vaud puis de toute la Suisse et de nombreux autres pays : introduire du fluor dans le sel de consommation de la population, afin de lutter contre la prévalence des caries. A titre d'exemple, l'Observatoire suisse de la santé (2006) note une diminution des caries de 90 % chez la population entre 1964 et 2006.

Trilogie gagnante

Plus qu'une découverte scientifique (9^{ème} rang des 10 plus grandes découvertes médicales du XX^{ème} siècle, Center for Diseases Control, Atlanta), c'est une nouvelle manière de concevoir la santé bucco-dentaire qui va se mettre en place. Les caries pouvant être prévenues, il est nécessaire de promouvoir les gestes qui contribueront à garder une bouche saine. Pour répondre à ce besoin éducatif, dès 1960 la SVMD aide à mettre sur pied le service dentaire scolaire vaudois et développe l'enseignement de la prophylaxie dans les écoles en formant les infirmières chargées de le dispenser.

Nouvelle campagne de prophylaxie

Dès lors, il semble incontournable d'encourager les jeunes à prendre soin de leurs dents. A l'occasion des 50 ans du fluor, la SVMD relance l'opération « Adolescents vaudois », très peu connue du public jusqu'à ce jour, imaginée pour responsabiliser les jeunes vis-à-vis de leur

hygiène bucco-dentaire et assurer un suivi après le service dentaire scolaire. En effet, depuis 1991, des bons de CHF 20.- pour un contrôle dentaire et deux radios sont distribués aux jeunes dans les écoles et les cabinets dentaires membres SVMD. Pour leur donner une meilleure visibilité, la SVMD promeut leur réédition sous forme d'une campagne de publicité diffusée dans la presse, au cinéma, et sous forme d'affiche dans les cabinets dentaires des médecins-dentistes participants, dès le 1^{er} mai. Les nouveaux bons seront téléchargeables sur le site internet de l'association à compter de cette date.

Coût de la santé publique

Des statistiques, réalisées minutieusement par le service dentaire scolaire zürichoïse, ont permis de montrer un recul de 1,92 caries par enfant par année. Le traitement d'une carie coûtait alors environ CHF 80.-. L'économie annuelle enregistrée par enfant s'élève à CHF 153.60 (80 x 1,92). En comparaison, un prophylaxiste dentaire ne coûte que CHF 12.- par année à une commune. Pour un franc dépensé en prophylaxie, on économise CHF 12,80 en traitement dentaire. Et ce multiplié par le nombre d'enfants en âge scolaire. Ce sont au total près de 400 millions de francs économisés chaque année depuis 50 ans en matière de soins dentaires. Il paraît alors évident que la fluoruration, la prise en charge des bouches enfantines par le service dentaire scolaire et l'enseignement prophylactique dans les écoles sont devenus une obligation morale mais aussi une nécessité économique !

Pour tout renseignement

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES MÉDECINS-DENTISTES

Mme Tiffany Quilichini, secrétaire patronale, tél. 021 796 76 49.